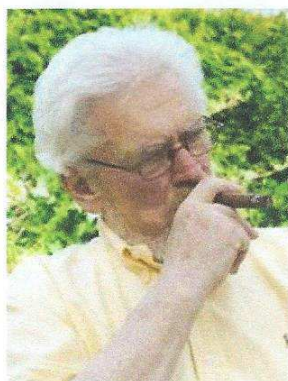


GénéeGesves Info

Info n° 5. Juin 2018.



INMEMORIAM

Robert dit Bob GELENNE

Notre ami Bob nous a quittés sans prévenir le 20 mars 2018.
Né à Loncin, le 6 mai 1945.

Il était membre effectif de GénéeGesves depuis 2009, il en a également été administrateur, et a rendu à notre asbl d'immenses services en qualité d'encodeur: il avait en effet pris l'initiative d'encoder toutes les communes de l'arrondissement judiciaire de Huy avec l'aide de Madame Micheline Renet, encodages précis et enrichis de nombreuses informations complémentaires.

Homme d'action, il se plaisait également à participer activement à la vie associative de sa commune notamment en tant qu'administrateur de UTD Huy (Université du Temps Disponible). Il était encore membre du Royal Automobile Club de Huy.

Il était aussi le propriétaire dynamique d'un établissement trois étoiles à Huy: l'hôtel du Fort, qu'il gérait de main de maître.

Bob était un homme discret, travailleur acharné, calme et serein. Très attentif au bien-être de ceux qui l'approchaient, il savait aider ses contemporains et aimait à donner des avis toujours pertinents. Il était généreux et disponible.

Il laissera derrière lui, un grand vide dans les cœurs et les pensées: de sa compagne Madame Joëlle Risac, de ses enfants et toute sa famille, mais également chez ses amis, nous savons qu'ils étaient nombreux, ainsi que chez tous les membres de GénéeGesves.

CR

Assemblée générale 2018.

L'assemblée générale ordinaire annuelle de l'asbl Généagesve s'est déroulée le 26 mai 2018. Sans entrer dans les détails administratifs techniques nous croyons devoir vous donner connaissance du rapport dressé par le conseil d'administration à l'attention des membres de l'assemblée:

« Mesdames et Messieurs les membres effectifs.

Il est rappelé préalablement que la nouvelle équipe du C.A. a été installée lors de votre réunion d'assemblée-générale du 27 mai 2017.

Ce nouveau C.A. s'est immédiatement mis au travail lors d'une première réunion qui s'est faite immédiatement après l'A.G. pour définir ses premiers objectifs. Ensuite, cette réunion a été suivie de deux autres, d'une réunion de travail entre le secrétaire et le Webmaster, et de diverses actions individuelles extérieures.

C'est ainsi que le Conseil d'administration s'est attaché, dans un premier temps, à poursuivre toutes les actions déjà existantes, telles que la maintenance du site Généagesves et les encodages, l'organisation de la Gesvoiserie.

Et par la suite à améliorer l'image de marque de notre association et le service aux membres par:

- L'amélioration de son propre système de fonctionnement, dans un esprit d'entraide, de franche camaraderie, de respect des spécificités de chacun et de totale franchise;
- La diffusion d'un bulletin info trimestriel;
- La modification de notre ExpoActes en aménageant une fonction qui permettra d'accéder directement aux actes;
- L'engagement de négociations visant au rapprochement avec des cercles généalogiques défendant les mêmes principes que les nôtres.

Nous aurions voulu en faire plus, à savoir:

- Le développement de l'encodage de la région Liégeoise, mais notre Webmaster est à saturation et a dû décider de reporter son projet à une date indéterminée.
- La création de sessions de formations:
 - Initiation à la généalogie;
 - Visite des archives de l'Etat et méthodes de recherches;
 - Site Familysearch techniques de recherches;
 - Site archives de l'Etat techniques de recherches;

Malheureusement compte tenu de la surcharge de travail de chacun, personne au niveau du CA n'a pu relever le défi, et personne n'a réagi à l'appel lancé dans le bulletin info.

Le secrétaire a néanmoins déjà préparé des textes pour l'initiation à la généalogie de nos membres peu expérimentés. Ils seront publiés prochainement.

Nous croyons bon de faire observer ici que nous manquons cruellement d'encodeurs, certains nous ayant quittés soit par le décès soit peut-être par lassitude. Cette carence se fait également ressentir par le surcroît de travail dans le cadre de l'amélioration de notre ExpoActes. Nous saisissons l'opportunité de lancer un vibrant appel à toutes les bonnes volontés.

Le Conseil d'Administration vous remercie pour la confiance que vous lui avez accordée et vous demande de la lui réitérer.»

C.R.

En le dit, on le fait.

L'accès direct aux actes au départ de GénéagesvesActes, c'est parti.

Nous vous l'annonçons dans notre bulletin info de mars dernier: nous envisageons la possibilité de vous offrir l'accès direct aux actes (de naissance, de mariage, de décès et autres) au départ de notre ExpoActes.

Grace à notre excellent webmaster, Eric Hubert, c'est maintenant techniquement possible.

Les premiers tests sont saisissants.

Il faudra néanmoins un peu de patience. A ce jour nous avons environ 3.330.000 actes déjà encodés et il nous en reste peut-être autant à faire.

Tenant compte du temps qu'il a dû consacrer à faire la liaison avec les images pour 9 années de la commune d'Abée soit environ 250 actes, Eric a estimé qu'il lui faudrait environ 4 ans pour arriver au

bout.

Certes, il ne sera pas seul, notre président met la main à la pâte et j'y apporterai également mon concours, mais cela reste une petite équipe pour un travail colossal.

Ceci étant dit, toute aide est la bienvenue, ceci dans l'intérêt de tous.

A ce jour les communes suivantes sont déjà prêtes à être consultées:

- ABEE: Naissances : 1891 à 1900.
Mariages : 1891 à 1900.
Décès : 1891 à 1900.
- ANDENNE: Naissances : 1891 à 1893
Mariages : 1851 à 1880
- AMAY : Mariages : 1836 à 1880 et 1808.
- ABOLENS: Mariages : 1800 à 1822 et 1882 à 1891.
- BIERSET : Naissances : 1913;
Mariages : 1913;
Décès : 1913;
- BOIS-et-BORSU : Mariages : 1891 à 1900;
- BORLEZ Mariages : 1821 à 1830; 1832 à 1842 et 1891 à 1900
- JEHAY-BODEGNEE : Mariages : 1836 à 1842, 1850 à 1878, 1881 à 1890 et 1891 à 1900;
- MARCHIN : Mariages : en cours.

Pour consulter les actes. Rien de plus simple:

- Recherchez votre ancêtre sur ExpoActes.
- Descendez sur la rubrique Photo.
- Cliquez sur Acte numérisé.
- Vous êtes redirigé sur FamilySearch.
- Introduisez vos: nom d'utilisateur et mot de passe. (Ouvrez un compte si vous n'en avez pas. C'est facile et gratuit).
- Votre acte apparaît immédiatement.

Pour les autres communes, il vous faudra patienter un peu, (un peu moins si nous avons de l'aide).

CR.

 Notre prochaine Gesvoiserie.

Nous nous attachons à la préparation de notre prochaine Gesvoiserie.

Bloquez dès à présent cette date dans votre agenda, c'est le 15 septembre 2018.

Cette année, nous avons choisi le restaurant bien connu la Besace à 5332 Crupet, 11 rue Haute (tél 086/699041) <https://www.restaurantlabesace.be/>

L'organisation sera la suivante:

- 11 heures apéritif.
- 12 heures exposé de Monsieur Jean Germain sur l'origine des noms de famille, dont peut-être le vôtre; nous lui communiquerons la liste des participants si nous sommes prévenus à temps.
- 13 heures repas.

Ceci pour un coût de 45 € euros (pp) tout compris, à savoir:

Apéritif avec amuse-bouche

Entrée

Plat principal

Dessert

Vins, eau et café

La Besace faisant une cuisine du terroir avec des produits frais, il n'est pas possible de communiquer les menus maintenant, mais ils vous seront communiqués en temps opportun, avec deux choix possibles pour chaque plat.

Détente et bonne humeur garantie.

Jean Germain n'a hélas plus d'exemplaire de son fabuleux dictionnaire de l'anthroponymie à proposer, mais il se fera un plaisir de vous dédicacer ceux que vous auriez acquis par le passé, de même que tout autre de ses ouvrages à la fin du repas.

CR

Cela s'est passé près de chez nous, en Condroz, il y a près de 750 ans.

Les guerres ont toujours fait couler inutilement beaucoup de sang et de larmes, elles continuent à faire couler beaucoup d'encre.

On fait des guerres pour: le pouvoir, un territoire, une religion, pour flatter l'égo d'un dictateur, pour une femme,... mais celle-ci pourquoi?

Cette histoire aurait pu débiter ainsi:

Oyez oyez braves gens.

En ce jour d'huy, de l'an de grâce 1275, Messire Guy de Dampierre, marquis de Namur et comte de Flandre, organise à Andenne un grand tournoi.

Y arrive un manant, répondant au nom d'Engoran, venant de Jallet et qui amène une superbe vache pour la vendre à la foire qui accompagne l'évènement, vache volée quelques jours plus tôt à un vilain de Ciney, Rigaud, lequel, présent sur les lieux, reconnaît immédiatement sa bête.

Ce dernier s'en plaint à Jean de Halloy, Bailli du Condroz et invité par Messire de Dampierre.

Dans l'heure, Andenne étant hors de sa juridiction, Messire Jean de Halloy propose à Engoran de simplement ramener la vache là où il l'avait volée et qu'il serait de ce fait quitte de poursuites.

Le sieur Engoran ne demande pas son reste, décide de s'exécuter et ramène donc la vache à Ciney.

Cela ne sera que plus tard que pour lui, les choses se compliqueront un peu. Dès qu'il arrivera en terre condruzienne, les hommes du bailli qui l'accompagnent, étant maintenant dans leur juridiction, s'en saisissent et le pendent haut et court à l'arbre le plus proche.

Jean de Goesnes, dont Jallet dépendait de sa seigneurie, en prend ombrage et, attendu qu'il ambitionne en outre de devenir bailli du Condroz en lieu et place de Jean de Halloy, amène la dévastation dans les campagnes de Ciney: il organise une expédition punitive avec les seigneurs de Celles et de Spontin et ils détruisent le château de Halloy.

Jean de Halloy réplique en incendiant les terres de Goesnes et en assiégeant les châteaux de Beaufort et de Fallais. Le seigneur de Fallais est tué et son fils se met sous la protection du duc de Brabant, tandis que ses deux frères demandent l'aide du Comte de Namur.

Quant à Jean de Goesnes, il demande l'aide de Guy de Dampierre, lequel, ayant pris en épousailles la fille du comte Henri V du Luxembourg, ramène des troupes du Luxembourg. Namurois et Luxembourgeois font le siège de Ciney, dont tous les défenseurs qui n'ont pas été passés par le fil de l'épée sont finalement brûlés vifs dans l'église.

Les choses auraient pu en rester là si, entretemps, Jean d'Enghien, prince-évêque de Liège, n'avait pas décidé d'envoyer les Dinantais attaquer Spontin et de se livrer au pillage des villages situés au sud de Namur, puis, dans la foulée, d'envoyer les Liégeois au Luxembourg saccager une trentaine de villages dans le canton de Randache.

Il aura fallu l'intervention du roi de France Philippe le Hardy, en 1278, pour mettre fin aux hostilités.

Cette guerre aura duré trois ans, réduit en cendres moult villages et châteaux, et fait 15.000 morts.

Tout cela, pour une vache!

Cette épopée qui n'a rien d'exceptionnel est typique des querelles de droit féodal. Un autre exemple de la même époque est la guerre entre les Awans et les Waroux, qui durera 38 ans et fera plus de 30.000 morts en Hesbaye. Et cela, pour un droit de cuissage.

Un de vos ancêtres a peut-être été occis dans l'un ou l'autre de ces carnages.

C.R.